

## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce 9 mai de l'an DEUX MILLE ONZE à 19h30 heures, à laquelle étaient présents, le maire Monsieur Jean Marie Lafrance, les conseillers suivants : Monsieur Jean-Paul Rioux, Madame Carmen Nicole, Monsieur Robert Forest, Madame Nancy Lafond, Monsieur Alain Théberge, Monsieur Gaston Rioux

Tous membres du conseil et formant quorum.

Était également présente à cette séance, madame Danielle Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière. Assistaient 9 citoyens.

### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance / Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès-verbaux du 11 et 13 avril 2011.
3. Adoption des déboursés du mois.
4. Résolutions, s'il y a lieu & autres demandes.
5. Ventes pour non paiement de taxes / Nomination d'un représentant de la municipalité pour la première mise dans les dossiers de ventes sur le territoire. Bureau de la MRC des Basques, le 9 juin 2011 à 10h00.
6. Diverses autorisations de signature :
  - a) Cueillette du varech- renouvellement de l'entente pour 5 ans.
  - b) Entente avec l'entreprise de ramonage.
  - c) Entente à intervenir avec les propriétaires du 70, chemin de la grève Fatima.
  - d) Entente concernant l'installation des enseignes de Bienvenue/terrain privé.
7. Concours horticole « Je fleuris, Notre-Dame-des-Neiges s'embellit. Autorisation d'une dépense pour les prix.
8. Offre de service d'une firme spécialisée.
  - a) Décapage et le cirage des deux salles communautaires.
  - b) Grand ménage à l'information touristique + lavage des filets de décorations.
9. Appel d'offres sur invitation – asphalte rang 2 est.
10. Dépôt des états financiers du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2011.
11. Varia.
12. Levée de la séance.

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| Résolution<br>05.2011.58 | 1. <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u><br>Il est proposé par monsieur Gaston Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la séance du 9 mai 2011. L'item varia est laissé ouvert.  |
| Résolution<br>05.2011.59 | 2. <u>ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 11 AVRIL ET DU 13 AVRIL 2011</u><br>Il est proposé par monsieur Gaston Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les procès-verbaux du 11 et du 13 avril 2011. Chacun des membres du conseil ayant reçu, au moins 5 jours avant la présente séance, lesdits procès-verbaux, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.   |
| Résolution<br>05.2011.60 | 3. <u>PRÉSENTATION ET ADOPTION DES C/P DU MOIS</u><br>Les prélèvements automatiques s'élèvent à 39 441,48 \$. Le total des comptes payés du mois est de 25 316,61 \$ — Chèques partant de 25606 à 25648 — Certificat de disponibilité de crédits n° 04-2011. Les autres factures présentées pour paiement sont de l'ordre de 141 681,02 \$. Il est proposé par monsieur Jean-Paul Rioux d'approuver et d'autoriser le paiement des comptes. Les fonds sont disponibles au budget pour les dépenses autorisées. |
|                          | 4. <u>RÉSOLUTIONS, S'IL Y A LIEU &amp; AUTRES DEMANDES</u>   |

Aucune résolution n'a résulté de ce point à l'ordre du jour.

- Résolution 5. VENTE POUR NON PAIEMENT DE TAXES / NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT
- 05.2011.61 Il est proposé par monsieur Jean-Paul Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges nomme madame Danielle Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour être représentante de la municipalité dans les dossiers de mise à vente pour non paiement de taxes par la MRC des Basques qui auront lieu le 9 juin 2011 à 10h00.
6. DIVERSES AUTORISATIONS DE SIGNATURE
- Résolution CUEILLETTE DU VARECH — RENOUELEMENT DE L'ENTENTE POUR 5 ANS
- 05.2011.62 Il est proposé par monsieur Gaston Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges autorise monsieur Jean Marie Lafrance, maire et madame Danielle Ouellet, d.g./sec-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité le renouvellement de l'entente pour une période de cinq (5) ans avec l'entreprise Pro-Algues Marine inc. concernant l'enlèvement du varech dans le secteur de Rivière-Trois-Pistoles.
- Résolution ENTENTE AVEC L'ENTREPRISE DE RAMONAGE
- 05.2011.63 Il est proposé par madame Nancy Lafond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges autorise madame Danielle Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité le renouvellement de l'entente pour le service de ramonage avec Services de ramonage M. Ouellet enr pour les activités de l'année 2011.
- Résolution ENTENTE À INTERVENIR AVEC LES PROPRIÉTAIRES DU 70, CHEMIN DE LA GRÈVE FATIMA
- 05.2011.64 Il est proposé par monsieur Robert Forest et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges autorise monsieur Jean Marie Lafrance, maire et madame Danielle Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité l'entente à intervenir avec les propriétaires du 70, chemin de la grève Fatima concernant la réalisation des travaux de pose de pavage en béton bitumineux sur une superficie de 203 pieds carrés. L'entente fait partie intégrante de la présente résolution pour avoir été ici au long reproduite.
- Résolution ENTENTE CONCERNANT L'INSTALLATION DES ENSEIGNES DE BIENVENUE
- 05.2011.65 Il est proposé par monsieur Gaston Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges autorise monsieur Jean Marie Lafrance, maire et madame Danielle Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité les ententes à intervenir avec les différents propriétaires de terrain privé où seront situées les enseignes de Bienvenue.
- Résolution 7. CONCOURS HORTICOLE « JE FLEURIS, NOTRE-DAME-DES-NEIGES S'EMBELLIT »  
AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LES PRIX
- 05.2011.66 Il est proposé par monsieur Alain Théberge et résolu unanimement par les conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges autorise une dépense de 1 000 \$ dans le cadre du concours horticole organisé par la municipalité. Un dépliant sera expédié sur tout le territoire de la municipalité et 10 prix de 100 \$ en bons d'achat de fleurs, arbres, arbustes seront offerts. Étant donné que cette dépense n'était pas prévue au budget en cours, elle sera imputée au surplus accumulé.
8. OFFRE DE SERVICE D'UNE FIRME SPÉCIALISÉE
- Résolution DÉCAPAGE ET CIRAGE DES DEUX SALLES COMMUNAUTAIRES ET GRAND MÉNAGE AU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE + LAVAGE DES FILETS
- 05.2011.67 Il est proposé par madame Nancy Lafond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges accepte de retenir les services de « Les Entreprises J.P. Leblond enr pour le décapage et le cirage des deux salles du centre communautaire du 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles au coût de 1 044,86 \$ ainsi que pour le grand ménage de la partie du bureau d'information au coût de 564,38 \$.

9. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – ASPHALTE RANG 2 EST

05.2011.68

Il est proposé par monsieur Robert Forest et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges procède par demande faite par voie d'invitation écrite à l'égard de la pose d'une couche de revêtement d'asphalte dans le secteur du 2<sup>e</sup> rang Est.

10. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 AVRIL 2011

Les états financiers de la municipalité du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2011 sont déposés à la table du conseil et montrent l'état des revenus et des dépenses en rapport avec le budget de l'année 2011.

11. VARIA

Monsieur Jean-Paul Rioux, conseiller se questionne à propos de la photo que la directrice générale a expédié par courriel et qui montre un secteur potentiel pour le déblai de voirie situé dans le secteur de la route à Cœur. Le dossier sera discuté lors de la prochaine réunion de la Corporation du motel Industriel des Trois-Pistoles.

12. QUESTION DU PUBLIC

Les questions ont porté sur

- ⇒ L'aqueduc dans le secteur ouest de la grève Morency et des possibilités d'une desserte car une distance de 230 mètres relierait le secteur à la rue de la grève à Rivière-Trois-Pistoles. Pour le moment, le conseil municipal décline cette option. On demande que la route soit belle à la circulation, au moins. Le dossier de réclamation auprès de la Sécurité publique est abordé pour le secteur affecté.
- ⇒ Les coûts de la vidange des fosses septiques. Pas de ramassage à rabais.
- ⇒ Le bureau de poste de Rivière-Trois-Pistoles. La desserte sera assurée.
- ⇒ L'extra demandé pour les travaux d'aqueduc à Fatima. Pas de nouvelles.
- ⇒ La possibilité d'asphalte dans le secteur du 3<sup>e</sup> rang ouest. On mentionne que les coûts sont énormes. Un montant budgétaire sera mis l'an prochain pour le rechargement en matériaux granulaires.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 38, l'ordre du jour étant épuisé, la séance ordinaire est close.

Signé :

Danielle Ouellet, D.G. et sec-très. ;

Jean Marie Lafrance, maire<sup>1</sup>

---

1. Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.